

# INFO

## AUX SALARIÉ·ES DES ÉTABLISSEMENTS AGRICILES

Démêler le vrai du faux

### **Cfdt:** La Fep-CFDT force de proposition

Après la coupure estivale, les négociations pour la construction d'une nouvelle convention collective ont repris. Point d'étape.

#### **Une avancée au chapitre 17**

Sur l'aménagement du temps de travail (périodes hautes et basses), les employeurs sont prêts à s'engager à garantir des semaines à 0 heure pour certaines catégories de salariés et à inscrire cet engagement dans la convention collective.

#### **Nouvelles propositions**

La Fep-CFDT avait fait des propositions en juillet sur les modalités d'information et de remise des plannings annuels aux salariés et sur les délais de prévenance en cas de modification du planning. Ces derniers points seront revus fin septembre. Les employeurs acceptent, d'ores et déjà, de rappeler dans la CC l'obligation de consulter le CSE, élément qui avait disparu du texte proposé.

#### **Des points de friction**

Concernant la variation de l'activité hebdomadaire, les employeurs souhaitent pouvoir faire varier le temps de travail entre 0 heure et 44 heures. La CFDT demande le maintien du seuil haut à 42 heures comme actuellement.

En outre, la liste des métiers concernés par le forfait jours doit être plus précise. Il faut aussi statuer sur le décompte de ces jours – les employeurs proposent un décompte en journée ou demi-journée – et sur les modalités de contrôle de la charge de travail.

### **EN PARALLÈLE, SE DÉROULE LA NAD NATIONALE 2021**

Les réunions du 1er et du 12 juillet ont été consacrées à la présentation économique et sociale des branches *Gofpa* et *Cneap*.

Prochaines réunions pour cette Négociation annuelle obligatoire : les 14 et 30 septembre.

Pour la Fep-CFDT, il faut **combler l'augmentation du coût de la vie** (+6% depuis 2014).

Nos revendications :

- l'amélioration des rémunérations, notamment des plus bas salaires
- une reconnaissance financière des salariés qui ont contribué à la continuité et la poursuite des activités alors que les conditions de travail étaient dégradées

## INFO

Démêler le vrai du faux

Abonnez-vous sur [fep.cfdt.fr](http://fep.cfdt.fr)

SALARIÉ·ES

CNEAP / GOFPA

### **CALENDRIER DE NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE**

30 septembre et 1er octobre 2021

21 et 22 octobre 2021

25 et 26 novembre

15 et 16 décembre